

■ **STRALTON SA en liquidation**, à Fribourg, toutes études techniques, économiques, financières, etc. (FOSC du 04.02.2002, p. 9). Par ordonnance du 15.10.2001, le Président du Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a prononcé la faillite de la société.

Journal no 300 du 05.02.2002
(00340018 / CH-217.1.000.250-9)